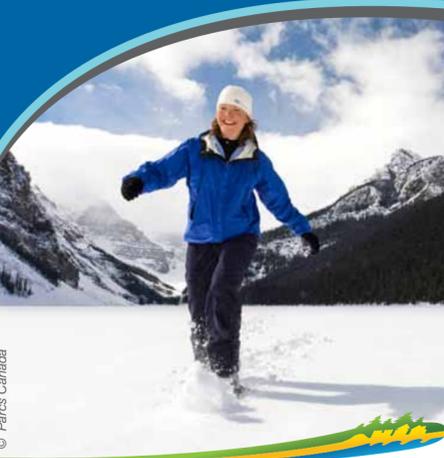


Parc national Banff parcoscanada.gc.ca

Guide des excursions hivernales Secteur de Lake Louise



© Parcs Canada

 Parcs Canada Parks Canada

Canada^{🇨🇦}

L'HIVER, LA SAISON DE L'OR BLANC...

Bienvenue dans le parc national Banff, le premier parc national du Canada! Que vous soyez à la recherche d'une aventure en famille ou d'une escapade relaxante, le meilleur moyen de découvrir ce magnifique paysage de montagne consiste à vous y promener à pied. Chaussez vos bottes, fartez vos skis ou mettez vos raquettes et profitez de nos nombreuses possibilités d'excursions hivernales.



© Banff Lake Louise Tourism

SAISON

Même s'il peut neiger en toute saison dans le parc national Banff, la période optimale pour le ski et la raquette s'étend de la mi-novembre au début d'avril. Les secteurs de faible altitude peuvent se prêter à la randonnée pédestre à longueur d'année.

SKI DE FOND

Les pistes de ski de fond sont damées régulièrement, surtout après une chute de neige. Le degré de difficulté (novice, facile, modéré, difficile et très difficile) est attribué en fonction de la largeur de la piste et du type de terrain. Consultez la légende de la carte pour connaître la cote attribuée, puisque certaines pistes renferment des tronçons de difficulté variable. Le degré de difficulté véritable peut varier d'une journée à l'autre, selon les conditions d'enneigement.

RANDONNÉE ET RAQUETTE

La plupart des pistes de raquette et des sentiers de randonnée décrits dans le présent guide suivent les sentiers de randonnée estivaux. Ils ne sont ni damés ni entretenus pendant les mois d'hiver et peuvent donc être glissants.

Le temps peut changer rapidement et de façon très marquée dans le parc national Banff. Soyez prêt à adapter votre activité en fonction des conditions. En règle générale, les pistes couvertes de neige fraîche conviennent mieux à la raquette. Si la couche de neige date d'un certain temps et qu'elle est tassée, le sentier se prêtera davantage à la randonnée pédestre.

Pour vous renseigner sur des sentiers ou des pistes qui ne figurent pas dans le présent guide, adressez-vous à un comptoir de renseignements de Parcs Canada; le personnel se fera un plaisir de vous aider à planifier votre excursion.

Ski de fond

À LAKE LOUISE

 1 **1** **Route du Lac-Moraine** *(carte A)* **☹**
15,6 km aller-retour, gain d'altitude de 250 m. Trace double avec voie de patinage

Cette piste, qui décrit une ascension continue, comporte des tronçons légèrement ondulés et de véritables pentes. Elle est tracée jusqu'à un belvédère donnant sur la vallée des lacs Consolation et les Dix Pics. Au-delà du belvédère, la route traverse d'importants couloirs d'avalanche.

 2 **2** **Fairview** *(carte A)* **☹**
4,6 km aller seulement, gain d'altitude de 60 m. Trace simple

Cette belle piste traverse des clairières et des bois enneigés. Il est également possible de faire une boucle de 7,5 km (gain d'altitude total de 160 m) en empruntant le sentier Fairview, la route du Lac-Moraine et le sentier Tramline. Direction recommandée : Sens contraire des aiguilles d'une montre.

 3 **3** **Tramline** *(carte A)* **☹**
4,8 km aller seulement, gain d'altitude de 195 m. Trace double

Cette piste, qui relie le fond de la vallée au lac Louise, décrit une pente constante de 3 % sur l'ancien tracé du tramway, qui faisait jadis la navette entre la gare et le Chateau Lake Louise.

 4 **4** **4** **Boucle du Lac-Louise** *(carte A)*
Boucle de 4,1 km, gain d'altitude de 15 m. Trace double

Cette boucle vous fait traverser la surface gelée du lac Louise avant de suivre un amusant parcours vallonné dans la forêt pour le retour, à 100 m en amont du sentier de marche qui longe le lac. Empruntez le tronçon de raccordement du sentier Fairview et du lac Louise pour skier directement du terrain de stationnement jusqu'au lac. La piste cesse d'être tracée à l'autre extrémité du lac, là où le sentier traverse d'importants couloirs d'avalanche en remontant la vallée.

 5 **5** **5** **5** **5** **Tronçon supérieur du sentier Telemark** *(carte A)* **☹**

1,4 km aller seulement, perte d'altitude de 65 m. Trace double

Cette piste comporte plusieurs pentes raides et exigeantes sur le plan technique. Si vous les trouvez trop imposantes, vous pouvez les éviter en empruntant la piste de contournement « à flanc de colline ». Commencez votre excursion devant le Chateau Lake Louise comme si vous alliez au lac Agnes, puis tournez à droite sur le sentier no 5. En amont du grand hôtel, amorcez une descente abrupte jusqu'au sentier de la Ligne-de-Partage-des-Eaux et empruntez le tronçon inférieur du sentier Telemark.

 6 **6** **Ligne de partage des eaux ou « ancienne route 1A »** *(carte A)* **☹**

20 km aller-retour, perte d'altitude de 60 m. Trace double avec voie de patinage

Bien qu'elle traverse du terrain essentiellement plat, cette piste décrit une légère pente descendante. Elle vous mène à la ligne de partage des eaux au km 7 – la frontière entre la Colombie-Britannique et l'Alberta. D'ici, vous pouvez poursuivre votre route sur 3,5 km pour gagner le stationnement du lac O'Hara, dans le parc national Yoho (tronçon damé de façon irrégulière).

 7 **7** **Peyto** *(carte A)* **☹**
2,2 km aller seulement, perte d'altitude de 45 m. Trace double

Le point de départ se trouve dans le stationnement supérieur de l'hôtel Deer Lodge. Cette piste vous permet de rejoindre le sentier de la Ligne-de-Partage-des-Eaux et le tronçon inférieur du sentier Telemark en descendant plus graduellement que ne le fait le sentier n° 5.

 8 **8** **Tronçon inférieur du sentier Telemark** *(carte A)*

4 km aller seulement, perte d'altitude de 110 m. Trace double
Garez-vous au point de départ du sentier de la Ligne-de-Partage-des-Eaux, parcourez 700 m, puis tournez à droite au panneau du sentier n° 8. Après 4 km sur une piste sinueuse, regagnez le sentier de la Ligne-de-Partage-des-Eaux et prenez la gauche pour retourner à votre véhicule.

 9 **9** **Boucle de la rivière-Bow** *(carte A)*
Boucle de 6,6 km ou variantes plus courtes, aucun gain d'altitude. Trace simple

Cette piste presque sans dénivelé suit la rivière. Garez votre voiture près du restaurant Station ou au-delà du poste d'accueil du camping ou empruntez le sentier de raccordement de l'hôtel Post ou du centre commercial Samson.

 10 **10** **Boucle du camping** *(carte A)*

Boucle extérieure de 2,2 km, gain d'altitude de 15 m. Trace double avec voie de patinage

Cette boucle traverse le camping et en fait le tour sur du terrain peu escarpé. Pour accéder au point de départ, garez-vous derrière le poste d'aceuil du camping.

 11 **11** **Lotissement urbain** *(carte A)*

0,7 km aller seulement, aucun gain d'altitude. Trace double
Cette piste courte vous donne accès à l'extrémité nord-ouest de Village Road, près de tous les hôtels du village.

 20 **20** **Boucle Pipestone** *(carte A)*
Boucle de 13,3 km, gain d'altitude de 190 m. Trace simple

Faites attention à quelques virages serrés et soyez prudents sur les côtes. Direction recommandée pour la boucle extérieure : Sens contraire des aiguilles d'une montre.

 21 **21** **Hector** *(carte A)*

3 km aller seulement, gain d'altitude de 95 m.Trace simple
Cette piste vous offre des vues superbes à une clairière aménagée pour la protection-incendie et dans le secteur tranquille de l'étang Pipestone.

 22 **22** **Drummond** *(carte A)*

2,7 km aller seulement, perte d'altitude de 24 m. Trace simple
Si vous avez besoin d'un moment de détente, cette piste est la seule qui ne présente aucun dénivelé dans le secteur Pipestone.

 23 **23** **Merlin** *(carte A)*

2,3 km aller seulement, gain d'altitude de 55 m. Trace simple
Guettez les vieilles cabanes en rondins des pionniers sur ce tronçon du sentier Pipestone.

EN BORDURE DE LA PROMENADE DE LA VALLÉE-DE-LA-BOW

 12 **12** **Du ruisseau Baker au camping du Mont-Protection** *(carte C)*

3,5 km aller seulement, aucun gain d'altitude. Trace simple

Cette piste (qui porte le n° 2 sur place) court parallèlement à la promenade et débute en face de l'établissement Baker Creek Chalets.

 13 **13** **Castle Junction** *(carte C)*

8,7 km de sentiers, gain d'altitude de 20 m. Trace simple

Pour parcourir ces pistes (qui portent les n° 1, 2 et 3 sur place), vous pouvez vous garer soit près de l'auberge, soit au point de départ du sentier du Lac-Rockbound ou du sentier du Belvédère-du-Mont-Castle. Vous pouvez vous procurer des cartes détaillées au complexe Castle Mountain Village, à l'auberge ou au Centre d'accueil de Lake Louise.

Randonnée et raquette

PRÈS DE LAKE LOUISE

 14 **14** **Bord du lac Louise** *(carte A)* **☹**

4 km aller-retour, aucun gain d'altitude.

Ce sentier, qui débute devant le Chateau Lake Louise, vous donne accès à des panoramas classiques et, à l'extrémité du lac, à des chutes gelées de 100 m de hauteur.

 15 **15** **Belvédère Fairview** *(carte A)* **☹** **☹**

2 km aller-retour, gain d'altitude de 100 m.

Ce sentier abrupt se termine à un belvédère donnant sur le complexe historique du Chateau Lake Louise. Commencez votre excursion en face du lac, au rocher commémorant le site du patrimoine mondial. Prenez la gauche et suivez les panneaux indiquant le belvédère Fairview. Mise en garde : Empruntez le même chemin pour le retour; la boucle n'est pas sécuritaire en hiver à cause du risque d'avalanche.

 16 **16** **Ruisseau Louise** *(carte A)* **☹** **☹**

5,6 km aller-retour, gain d'altitude de 195 m.

Il s'agit de l'option la plus intéressante pour les piétons qui veulent se rendre du village jusqu'au lac. Du centre commercial Samson, suivez Lake Louise Drive jusqu'au pont de la rivière Bow. Traversez la rue et cherchez le point de départ du sentier, du côté aval (sud) du pont.

 17 **17** **Du sentier « du Haut-Plateau » jusqu'au ruisseau Paradise** *(carte A)* **☹**

9 km aller-retour, gain d'altitude de 60 m.

Il s'agit d'une excellente option pour la raquette. Empruntez d'abord le sentier du Belvédère-Fairview. À l'intersection menant au belvédère, parcourez 40 m de plus sur le sentier principal, puis bifurquez à gauche au panneau indiquant la piste équestre.

Risque d'avalanche : Terrain classé Niveau simple (cote 1) – Après 1 km, le sentier traverse la zone de dépôt d'un couloir où les avalanches sont rares.

 18 **18** **Lac Mirror, par le sentier de randonnée du Lac-Agnes** *(carte A)* **☹** **☹**

5,4 km aller-retour, gain d'altitude de 295 m.

Du Chateau Lake Louise, suivez le sentier principal du Lac-Agnes.

Risque d'avalanche : Au-delà du lac Mirror, le sentier du Lac-Agnes traverse un terrain classé Exigeant (cote 2) à l'Échelle d'exposition en terrain avalancheux. Il n'est pas recommandé de s'y aventurer.

 19 **19** **Lac Taylor** *(carte C)* **☹**

12,6 km aller-retour, gain d'altitude de 585 m.

Ce trajet difficile se termine dans une magnifique vallée suspendue en aval du mont Bell. Commencez votre excursion dans le stationnement qui se trouve à 18 km à l'est de Lake Louise ou à 8 km à l'ouest de Castle Junction sur la Transcanadienne. Mise en garde : Les sentiers de raccordement qui mènent au lac O'Brien ou au chaînon Panorama traversent une zone avalancheuse.

SECTEUR DU SOMMET BOW, EN BORDURE DE LA PROMENADE DES GLACIERS (ROUTE 93 NORD)

 24 **24** **Belvédère du Lac-Peyto** *(carte B)* **☹**

1,5 km aller-retour, gain d'altitude de 25 m.

Le terrain de stationnement vous donne accès à deux boucles. Pour vous rendre jusqu'au belvédère, empruntez soit la route supérieure non déneigée, soit le sentier non officiel qui débute à l'extrémité nord du stationnement. Depuis le belvédère, une deuxième boucle traverse une forêt parsemée de clairières.

 25 **25** **Prés du lac Bow** *(carte B)* **☹**

8 km aller-retour, gain d'altitude de 80 m.

Garez-vous près du complexe Num-Ti-Jah Lodge. Depuis le stationnement, parcourez une distance d'environ 150 m au-delà de l'hôtel, puis tournez vers le nord sur l'ancienne piste équestre qui mène aux prés. Le tracé est difficile à repérer lorsque la piste est enneigée. Attendez-vous à devoir trouver votre propre parcours et à ouvrir la trace.



© Banff Lake Louise Tourism/Paul

Classification des sentiers

- Pistes novices**
 - Convient à tous les types de visiteurs.
 - Présente une perte ou un gain d'altitude presque nul.

- Pistes faciles**
 - Convient à tous les types de visiteurs.
 - Présente une perte ou un gain d'altitude presque nul.

- Pistes modérées**
 - Convient à la plupart des visiteurs ayant un peu d'expérience et un niveau moyen de forme physique.
 - Peut présenter un gain d'altitude modéré et des tronçons abrupts mais courts.

- Pistes difficiles**
 - Convient aux visiteurs chevronnés ayant un niveau de forme physique supérieur à la moyenne.
 - Peut présenter d'importants gains d'altitude et de longs tronçons abrupts.

Nota : Les conditions météorologiques, la présence de glace sur les sentiers et la visibilité peuvent modifier les cotes attribuées et transformer un trajet facile ou modéré en un trajet difficile.

RAPPORT SUR L'ÉTAT DES SENTIERS

Obtenez de l'information à jour sur l'état des sentiers en consultant les rapports en ligne (www.pc.gc.ca/sentiersbanff) ou en passant à un comptoir de renseignements du parc. Les rapports sont actualisés à mesure que les conditions changent, et les sentiers sont évalués selon leur état général. Parcs Canada produit aussi un rapport sur l'état des pistes de ski de fond.

ÉTIQUETTE :

- Cédez le passage aux skieurs qui descendent.**
- Restez à votre droite lorsque vous rencontrez des skieurs en sens inverse.
- Si vous prenez une pause ou faites de l'observation, rangez-vous sur le côté de la piste.
- Si vous dépassez un autre skieur, dites « La piste, s'il vous plaît » et dépassez à gauche.
- Évitez de marcher ou de faire de la raquette sur les pistes de ski.
- Déplacez-vous à côté.
- Veuillez respecter les restrictions concernant les animaux domestiques.
- Remportez tous vos déchets.

CHIENS :

Les chiens en laisse sont les bienvenus dans le parc – mais pas partout. Ils ne sont pas autorisés dans les secteurs suivants, où les pistes de ski sont damées : (1) route du Lac-Moraine, (2) Fairview, (3) Tramline, (5) tronçon supérieur du sentier Telemark, (6) ligne de partage des eaux, (7) Peyto et (8) tronçon inférieur du sentier Telemark.

Les chiens peuvent aussi stresser la faune. Certains animaux les confondent avec des prédateurs comme le loup ou le coyote. Gardez votre chien en laisse en tout temps et empêchez-le de pourchasser les animaux sauvages.

AVALANCHES :

Si vous prévoyez une excursion au-delà des pistes décrites ici, vous pourriez vous trouver en terrain avalancheux. Ceux qui le font doivent à tout prix posséder les connaissances, les compétences et l'équipement de sauvetage appropriés. Pour vous renseigner sur une excursion que vous envisagez, rendez-vous à un comptoir de renseignements de Parcs Canada, consultez l'Échelle d'exposition en terrain avalancheux (www.pc.gc.ca/avalanche) et lisez le bulletin d'avalanche quotidien des parcs nationaux Banff, Yoho et Kootenay (www.avalanche.ca) – en anglais seulement.

PLANIFICATION :

- Visitez un comptoir de renseignements de Parcs Canada afin d'obtenir des conseils pour planifier votre excursion.
- Étudiez les descriptions et les cartes des sentiers avant de partir.
- Choisissez un sentier qui convient au membre le moins expérimenté de votre groupe.
- Consultez les prévisions météorologiques et les derniers rapports sur l'état des sentiers.
- Partez en excursion avec un ami ou un groupe.
- Confiez à quelqu'un les détails de votre itinéraire; dites-lui quand vous comptez être de retour et avec qui communiquer en cas de retard (voir l'annuaire).
- Tenez-vous prêt à affronter des urgences et des conditions variables.
- Il n'y a aucune patrouille sur les pistes de ski du parc; vous les empruntez à vos propres risques.

ARTICLES À EMPORTER :

- Guide des sentiers et carte
- Bouteille d'eau ou contenant isolant rempli
- Provisions à forte teneur énergétique
- Écran solaire et lunettes de soleil
- Trousse de premiers soins
- Trousse de réparation
- Couverture d'urgence légère, bougie et briquet ou allumettes à l'épreuve de l'eau
- Lampe frontale ou lampe de poche
- Vêtements de rechange : appliquez la technique des épaisseurs! Selon les besoins, enlevez ou ajoutez des épaisseurs de vêtements faits de tissu synthétique, de soie ou de laine pour rester au chaud et au sec. N'oubliez pas une tuque et des gants de rechange.
- Fart, liège et grattoir
- Appareil photo et jumelles

Annuaire

URGENCES
Composez le 911 (téléphone cellulaire)
Composez le 403-762-4506 (téléphone satellite)

Nota : Les téléphones cellulaires et satellite ne sont pas toujours fiables.

CENTRE D'ACCUEIL DE LAKE LOUISE
Parcs Canada : 403-522-3833
Situé au 201, Village Road
Centre commercial Samson, Village de Lake Louise

GÉNÉRALITÉS
Conditions météorologiques : 403-762-2088*
État des routes : 403-762-1450
Bulletins d'avalanche : 1-800-667-1105*
Site Web de Parcs Canada : www.pc.gc.ca/banff
Site Web de la Canadian Avalanche Association* : www.avalanche.ca

Renseignements sur l'hébergement, les restaurants, les activités et les attractions :
Banff Lake Louise Tourism* : 403-762-8421
www.banfflakelouise.com

** En anglais seulement*

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada
N° catalogue : R64-372/2012F
ISBN : 978-1-100-98152-9

Also available in English.



© Banff Lake Louise Tourism/Paul Zizka

